



Communiqué de presse
Paris, le 17 novembre 2004

Témoignage client :
Dématérialisation

OBC dématérialise ses flux bancaires avec CertiNomis

Plus de 200 000 transactions en ligne sécurisées chaque mois

La banque OBC (Odier Bungener Courvoisier), filiale du groupe hollandais ABN AMRO, a mis en place Webank, un service unique de transactions bancaires en ligne hautement sécurisées. Ce projet innovant a été récompensé par le Trophée de l'Innovation lors du Forum Européen des Tiers de Confiance (FETC) le 15 octobre dernier au Touquet. Pour mettre en place Webank, OBC a fait appel à l'expertise et au savoir-faire de CertiNomis, Autorité de certification, filiale de La Poste. Depuis 2000, CertiNomis était déjà l'un des partenaires principaux d'OBC pour la délivrance de certificats. Dans le cadre de ce nouveau projet Webank, CertiNomis a permis à OBC de concrétiser, de consolider et d'accompagner sa politique de sécurité en créant un véritable environnement de confiance et en garantissant la sécurité et l'authentification des échanges bancaires dématérialisés.

Croissance des services transactionnels sur Internet

La banque OBC exerce les métiers de Gestion de Fortune et de Banque Commerciale. Elle possède notamment une expertise dans le secteur média/communication, audiovisuel et auprès des entreprises patrimoniales. Depuis 1999, la société développe ses services sur Internet et a notamment remplacé son site Internet informatif par un site transactionnel complet. La banque OBC a de plus été confortée dans ce choix par l'émergence de nouvelles réglementations telles que Bâle II, dès 2000, qui exigeaient une plus grande transparence des échanges et une meilleure maîtrise du risque opérationnel.

Dématérialiser les échanges avec Webank

Via sa plate-forme transactionnelle en ligne Webank, OBC propose un service Internet aux entreprises clientes qu'il s'agisse de PME/PMI ou de grands comptes, pour réaliser tous les ordres, virements domestiques ou étrangers, ordres de paiements, de prélèvement ou tout autre flux bancaires 24h/24h et 7j/7j. Pour faire face aux risques de répudiation ou de fraudes, chaque mandat doit être signé et sécurisé afin de lui conférer une valeur légale et de permettre à la banque de l'accepter.

La banque OBC n'aurait pu répondre à ces contraintes sans la signature électronique et son environnement légal : une signature électronique ayant la même valeur qu'une signature papier depuis la loi du 13 mars 2000, complétée par son décret d'application du 30 mars 2001. Le certificat numérique permet d'instaurer un

espace de sécurité et de confiance sur Internet en garantissant d'une part l'identité du signataire et d'autre part l'intégrité et la non répudiation de la transaction signée.

« Nous nous engageons vis-à-vis de nos clients à garantir confidentialité et sécurité des transactions en mettant en place les moyens les plus performants, les plus efficaces et les plus souples tant pour leur confort d'utilisation que pour le gain de temps et de coûts. » explique Jean-Pierre Doussot, Directeur Adjoint d'OBC. *« Nous avons donc choisi d'encourager la dématérialisation des échanges bancaires via Internet car nous sommes convaincus que lorsque les options de sécurité sont correctement choisies, elle est aujourd'hui plus sûre que le papier. Elle permet en outre de mieux suivre l'ensemble des transactions effectuées en toute transparence. Dans notre métier de banquier, c'est la chaîne de pouvoir qui est importante, pas le stylo »* ajoute-t-il.

CertiNomis, un expert de la dématérialisation

La Banque OBC s'est interrogée d'emblée sur le choix de l'Autorité de Certification. Comme le groupe ABN AMRO comptait environ 10 000 clients et souhaitait leur proposer une solution interopérable, non exclusive et pérenne, elle a choisi de faire appel à un prestataire externe.

Une étude a été réalisée avec l'Office de Coordination des Banques privées Françaises (OCBF) afin de choisir l'Autorité de Certification la mieux adaptée. Ce rapport concluait que CertiNomis était l'une des rares Autorités à la fois inscrite dans la durée et offrant une véritable interopérabilité.

CertiNomis répondaient également aux exigences d'OBC en termes de niveau de sécurité et de format en proposant des certificats numériques de classe 3 (vérification d'identité en face à face) sous le standard international X509. Référencés par les ministères de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MINEFI), de la Défense et de l'Intérieur, ces certificats peuvent être utilisés pour les téléprocédures administratives telles que la TéléTVA, la télédéclaration et le télépaiement de l'URSSAF, la TéléC@rteGrise. Ils sont également essentiels dans la dématérialisation d'un nombre croissant de procédures telles que la facturation, le travail collaboratif, les appels d'offres en ligne ou la signature de contrats sur Internet.

« Nous sommes heureux d'apporter notre expertise et notre savoir-faire à la banque OBC qui est l'une des pionnières dans la dématérialisation des échanges bancaires », commente Daniel Martin, Directeur Général de CertiNomis. *« Nous sommes confiants dans le succès de la signature électronique qui fait ses preuves tous les jours dans le cadre d'applications de plus en plus nombreuses. Une fois la signature électronique assimilée, elle deviendra incontournable car elle permet un gain de temps et d'argent et représente in fine la solution la plus sûre pour les échanges en ligne. »*

La mise en place et l'adoption de Webank

Webank est un véritable projet d'entreprise qui a impliqué de nombreuses personnes et qui représente un coût en recherche et développement de 300 000 euros sans compter l'investissement temps/hommes. Initié en 2000, trois ans ont été nécessaires de la proposition à l'adoption du projet en passant par une phase d'information et de tests.

La commercialisation des services Webank a débuté il y a 18 mois. Le but pour OBC étant de supprimer progressivement le papier, les objectifs de la banque ont été rapidement atteints avec 300 de ses clients qui utilisent dès à présent Webank quotidiennement, ce qui représente 10% de la totalité de son portefeuille.

Mutualiser les bénéfices de la signature électronique

L'utilisation de la signature électronique a permis à OBC d'offrir à ses clients des services bancaires à distance hautement sécurisés où le niveau de risque est très acceptable à la fois pour la banque et pour le client. *« Aujourd'hui, encore de nombreuses banques proposent des services bancaires qui requièrent la simple utilisation d'un login/mot de passe. Or, avec la généralisation progressive de la banque en ligne, les risques encourus par notre profession sont en forte croissance. Nous souhaitons donc encourager les banques confrontées à ces problématiques à réfléchir aux bénéfices directs de ce type de mécanismes de sécurité »*, explique Jean-Pierre Doussot.

Grâce au service Webank, les banques peuvent gagner en productivité et proposer des services innovants multi-canaux à leurs clients et ainsi les fidéliser. Grâce à la dématérialisation des relevés en tout genre (relevés de compte, de titres, etc), les utilisateurs peuvent réaliser des économies substantielles. La banque quant à elle prévoit des économies en frais postaux, en ETP et une augmentation annuelle du PNB.

« Les applications WeBank actuellement disponibles ne constituent qu'un début de mise en œuvre de cette technologie. Elle va en effet s'appliquer à de multiples autres services à destination de notre clientèle : la consultation d'images chèques, la facture électronique, la consultation d'un coffre électronique, l'obtention de carte bancaire virtuelle, la mise en place d'engagements par signature. Dès le premier trimestre 2005, nous proposerons ce service de dématérialisation aux particuliers dans le cadre de la gestion de fortunes » conclut Jean-Pierre Doussot.

A propos d'OBC, Odier Bungener Courvoisier

A la fois banque privée, banque commerciale et banque d'affaires, la Banque OBC propose à ses clients toute la gamme des produits et des services concernant la gestion de fortune (gestion d'actifs, crédits, financement de projets, conseil patrimonial, services bancaires...) comme la gestion de l'entreprise (financements d'exploitation, d'investissements, crédits structurés, gestion de trésorerie, traitements électroniques des flux...). Elle est ainsi à même d'accompagner ses clients dans la durée, de la création à la cession de leur entreprise, de la formation à la transmission de leur patrimoine.

Adossée au groupe ABN AMRO, elle bénéficie de la solidité et de la puissance d'un des principaux acteurs bancaires internationaux.

Pour avoir plus d'informations sur OBC : <http://www.obc.fr/>

A propos de CertiNomis

CertiNomis, prestataire de Services de Certification, filiale de La Poste, a pour vocation de proposer aux entreprises et administrations une offre complète de services de certification de l'identité. Celle-ci permet la signature électronique et concourt à la sécurité des échanges dématérialisés. Référencée par les Ministères de l'Economie (MINEFI), de l'Intérieur, de la Défense et par l'URSSAF, CertiNomis accompagne de nombreuses banques, sociétés d'assurance, collectivités locales ou administrations dans leurs projets de téléprocédures.

Pour avoir plus d'informations sur les certificats proposés : <http://www.certificat-banque-obc.com/>

Contacts Presse CertiNomis	Contact Presse OBC
LEWIS Communications Anne Taudin - Yasmine Boucetta annet@lewispr.com - yasmineb@lewispr.com Tél. : 01 55 31 75 60 / 01 55 31 98 04	Carole Tournay - Directrice de la Communication carole.tournay@fr.abnamro.com Tél. : 01 45 02 40 23